



Légende : Les « suffragettes » envahissent une section de vote et s'emparent de l'urne électorale.

Pour la première fois, le mouvement féministe vient de se manifester violemment en temps d'élections.

Une candidate, Mlle Laloé, s'était présentée à Paris, dans le quartier Saint-Georges, aux suffrages des électeurs. Elle avait tenu une réunion publique un peu houleuse, mais tout s'était passé pour le mieux. Et voilà que, le jour du vote, un groupe composé des plus intrépides meneuses de l'action féministe s'avisa de vouloir jeter le trouble et le désarroi dans les sections de vote.

Réunies au square Delaborde, ces dames étaient une centaine environ. Elles se mirent en route, après s'être donné pour mission d'aller culbuter les urnes.

Dans la première section où elles se présentèrent, elles réussirent à pénétrer et firent mine de prendre l'urne d'assaut.

Le président, heureusement, prévint leur geste. On les expulsa. Suivies d'agents cyclistes, elles s'en furent en criant par les rues : « Nous voulons voter ! »

A la section de la rue de Bruxelles, où se tenait Mlle Laloé, la candidate elle-même les pria de se retirer et les invita à la modération. Mais ce bon conseil ne fut pas suivi. Les suffragettes continuèrent leur tournée...

Bref, à leur dernière étape, dans une section du quatrième arrondissement, ces dames n'étaient plus guère qu'une demi-douzaine.

Elles se lancèrent pourtant à l'assaut de l'urne ; l'une d'elles s'en empara et la précipita sur le sol.

Cette injure au suffrage universel avait médusé les assistants. Quand ils reprirent leurs esprits, ils crièrent à la garde. On s'empara des deux suffragettes les plus intrépides et on les mena au commissariat, où on les garda jusqu'à la fermeture du scrutin. L'une de ces dames se déclara enchantée de son équipée : « J'ai tenu, s'écria-t-elle, cette urne de mensonge qui est un outrage à l'égalité des sexes, et je l'ai jetée par terre, et je l'ai foulé aux pieds... »

Voilà vraiment de quoi se glorifier... Et c'est une étrange façon de s'y prendre pour faire accepter par les gens de bon sens les revendications du féminisme politique...

Légende : Les femmes françaises soignant les blessés au Maroc.

Pendant que les « suffragettes » manifestent bruyamment à Paris, d'autres femmes françaises, plus modestement, font, au loin, besogne plus utile et plus généreuse.

Ce sont les infirmières volontaires qui soignent, au Maroc, nos soldats malades et blessés.

Les lecteurs du Petit Journal savent combien est admirable leur dévouement. Notre correspondant à Casablanca les a montrées accomplissant leur œuvre de consolation et de charité.

Depuis le mois de Septembre dernier, les dames de l'Union des Femmes de France et de la Société de secours aux blessés ont assumé cette tâche noble entre toutes.

Elles sont là-bas soixante Françaises qui ne songent pas à faire de l'agitation électorale et se moquent bien de la conquête du bulletin de vote. **Elles sont femmes, vraiment femmes, celles-là, par les plus belles qualités de l'âme féminine, par l'abnégation, par la pitié...**

Et quelle simplicité... A Lalla-Marnia, un jour, le général Lyautey avait invité à déjeuner les infirmières volontaires. Elles lui firent cette jolie réponse :

— Mon général, nous sommes ici que des infirmières comme les autres, et les infirmières ne peuvent pas déjeuner chez un général.

Et pourtant, combien peu faciles à soigner, ces malades et ces blessés qui leur sont confiés !... **Spahis, turcos, légionnaires, goumiers**, tous gaillards indomptables au combat, mais rebelles aux potions et aux prescriptions des médecins. Elles arrivent à les convaincre par la patience, par la douceur ; elles les ont conquis. Ils leur obéissent comme des enfants à leur mère...

Le 1er janvier dernier, en offrant leurs vœux à ces gracieuses infirmières, des soldats leur disaient : « Vous êtes nos petites mamans et vous remplacez notre famille. »

La marine et l'armée ont décerné à ces femmes admirables les éloges les plus éloquentes et les plus justifiés.

Le général Lyautey, récemment, disait à Mme Pérouse, la présidente de l'Union des Femmes de France : « Nous sommes pénétrés d'enthousiasme et de gratitude. C'est une noble et belle expérience, concluante, et la cause des infirmières des sociétés d'assistance militaire est désormais gagnée pour toujours... »

Et cette cause-là, cette cause généreuse et vraiment féminine, est plus chère, à coup sûr, à toutes les femmes de cœur, que l'autre cause, la cause féministe que quelques dames exaltées s'imaginent faire triompher en culbutant les urnes électorales.

Le Petit Journal est un quotidien parisien républicain et conservateur, fondé par Moïse Polydore Millaud, publié de 1863 à 1944. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, c'est l'un des quatre plus grands quotidiens français, avec Le Petit Parisien, Le Matin, et Le Journal. Le premier numéro sort le 1er février 1863 et, dès octobre, dépasse, avec 83 000 exemplaires, le plus fort tirage de journaux déjà installés comme Le Siècle, qui tire à 50 000 exemplaires. Jusqu'à la Première Guerre mondiale son tirage peut dépasser le million d'exemplaires et une grande partie de son lectorat n'est pas parisien. Une partie du succès lui vient de l'introduction de la couleur dans **le Petit Journal supplément illustré** qui paraissait à un rythme hebdomadaire et de son très faible coût. Grâce à cette innovation la une et la dernière page étaient en couleur comme l'illustrent les deux images ci-dessus.

Au tournant du 20^e siècle, le journal s'affirme plus nettement dans le camp anti-dreyfusard et nationaliste.

Avant propos : Dans l'étude de ce document, nous croisons les aspirations des idéaux républicains universalistes et la manière dont ils entrent en contradiction avec la condition des femmes. Ainsi, les femmes sont privées en 1848 de suffrage universel. Cette inégalité civique est combattue mais sans aboutir à aucune avancée significative avant que des ordonnances établies par le GPRF en 1944 ne leur donnent ce droit. En France, le mouvement des suffragettes ne connaît pas un développement aussi marqué que dans certains pays anglo-saxons mais son action n'échappe pas à une certaine forme de visibilité médiatique comme l'illustre le document proposé à l'étude.

Présentation du document : Le petit journal du 17 mai 1908. Dans ce même numéro la première de couverture est consacrée à une action menée par des militantes suffragettes à l'occasion des élections municipales et la 4^e couverture met en valeur l'action médicale de femmes auprès de soldats blessés alors que la France s'engage militairement au Maroc et accentue sa présence dans ce territoire convoité par les puissances européennes. Ces deux moments identifiés illustrent deux dimensions de la situation politique française du début 20^e siècle : l'inscription durable dans une culture républicaine dont le vote est un moment privilégié, l'intervention militaire dans un territoire indépendant qui attise les convoitises impérialistes dans un contexte de concurrences coloniales exacerbées (ici l'Allemagne et la France)

Chronologie 1908 :

Janvier-mars : Occupation de la Chouïa au Maroc par le général d'Amade. Nombreuses exactions contre les indigènes

Mai (3 et 10) : Elections municipales

Cette activité peut trouver place à différents moments des programmes d'histoire ou d'EMC, soit comme entrée, soit en phase d'apprentissage, ou de renforcement.

Objectifs d'apprentissage :

- Identifier des documents,
- Prélever, hiérarchiser et confronter des informations et les mettre en relation avec la situation historique étudiée.
- Identifier la nature et les conditions de production des documents.

Thèmes abordés dans les documents :

Les femmes et le droit de vote : le militantisme pour l'élargissement des droits

Les femmes et les colonies : une forme de militantisme pour la reconnaissance des droits civils

La réception/perception par le petit journal de l'action des femmes

Contextualisation :

Pour montrer la place des femmes dans la vie politique et sociale, au moment de **la mise en œuvre du projet républicain**, avec ses paradoxes (exclusion des femmes du vote, conquête coloniale), ce document rappelle une manifestation menée à Paris durant les élections municipales de 1908 à l'occasion desquelles quelques dizaines de femmes se sont exprimées pour revendiquer leur droit au vote. Le petit journal parle d'une action féministe, avec une nuance péjorative dans ce mot. Ce terme on pourrait le définir comme la volonté de contester l'inégalité entre les sexes.

On aborde aussi **les médias** : un journal qui innove pour être plus attractif, un journal qui fait des choix de « Une » qui peuvent lui apporter un lectorat plus important : le caractère sensationnaliste de la « Une » tranche avec celui beaucoup plus traditionnel de la dernière page.

1. Revendication de l'égalité civique dans le cadre d'une culture républicaine

a) *Une culture républicaine ?*

Dans cette représentation, le buste de Marianne, dorénavant référence républicaine de la liberté et la démocratie ainsi que le drapeau tricolore, héritage des successives révolutions du 19^e siècle et de l'affirmation de la nation surplombent cette scène inhabituelle.

A ces symboles, la culture républicaine s'est enrichie des moments particuliers et progressivement codifiés durant lesquels s'exerce le pouvoir du peuple par le vote. Le vote individuel, secret, contrôlé est devenu le moment qui rythme la vie démocratique du pays. S'en prendre aux urnes peut donc être vu comme une action iconoclaste, de vandalisme tant la charge symbolique de ce moment s'est progressivement imposée dans l'imaginaire citoyen. En effet, le suffrage universel est obtenu en 1848 lors de la révolution qui renverse Louis Philippe. La société des citoyens demeure néanmoins privée de plus de la moitié des citoyens. Les femmes, « ces silences de l'histoire » (Michelle Perrot) n'ont aucune existence civique. Elles subissent également un statut civil réduit surtout à partir du moment où elles se marient. En effet, le code Napoléon fait de la femme mariée une mineure soumise à l'autorité de son mari.

Néanmoins cette notoriété ne suffit pas à faire du mouvement suffragiste un mouvement populaire. Lorsque la République semble définitivement installée à la fin des années 1870, les demandes féminines sont repoussées sous prétexte de la fragilité du régime. Le mouvement féministe se divise entre radicaux qui souhaitent l'égalité totale (« nous voulons voter ») et modérés qui souhaitent préparer progressivement les femmes à l'exercice de leurs droits publics (et qui militent surtout pour l'amélioration des droits civils des femmes et pour une meilleure éducation des jeunes filles).

b) *De nouvelles revendications politiques : les suffragettes*

L'action féministe : « les suffragettes » portent la revendication des femmes pour l'accession à l'égalité civique. L'arrivée de la République constitue une déception pour les femmes car la question de leur droit de vote n'est même pas discutée pourtant cette revendication s'amplifie au début du 20^e siècle portée notamment par les mouvements suffragistes. Elles multiplient leurs actions (campagnes, manifestations, tracts).

L'image du Petit journal est intéressante montrant des scrutateurs et des agents de vote (tous des hommes) plongés dans la stupéfaction et pétrifiés devant ce geste quasi criminel qui met à bas le résultat d'un combat pour la démocratie porté par des générations de Français et pour le droit à une expression égale de tous (« cette injure au suffrage universel »). A l'action scandaleuse et à la violence des femmes fait face la retenue des hommes ; ce qui tend à prouver l'inaptitude naturelle des femmes pour la chose politique. Elles se discréditent elles mêmes à revendiquer le droit au suffrage sans respecter le suffrage lui-même. Le vote c'est le visage d'une France moderne et apaisée capable de modérer, contrôler l'expression de ses contradictions à travers la médiation du vote et non plus de la violence. Ce vote universel est l'un des acquis obtenu lors de la Révolution de 1848 et jamais remis en question. Le vote est antirévolutionnaire. L'action de ces femmes est puérile, inconséquente

(« enchantée de son équipée », « intrépides » quel contraste entre la tenue des suffragettes et l'emploi de ce terme).

Dès lors des militantes s'engagent dans un combat (très minoritaire) pour obtenir l'accession à des droits civiques identiques à ceux des Hommes. Cette revendication n'est pas isolée et partout en Europe et dans des territoires dans lesquels s'est instaurée la démocratie représentative, des citoyens entament des actions en portant les mêmes revendications. Au tournant du 20^e siècle ce mouvement s'élargit et les femmes gagnent le droit de vote et parfois d'éligibilité à de nombreux scrutins (municipal, parlementaire) dans certains Etats (voir document).

En France, on rencontre quelques personnalités très actives pour porter ces revendications. On peut retenir la militante Hubertine Auclert (à qui certains attribuent la « paternité » du mot féminisme dans son acception moderne et repérée dans une lettre au préfet de Paris en 1882) qui, inlassablement, n'a cessé de combattre pour la reconnaissance de l'égalité des droits civiques et politiques, notamment dans le journal qu'elle crée *La citoyenne*. En 1904, elle tente de brûler un code civil devant la chambre des députés pour réclamer sa modification. En 1908, elle fait scandale en renversant une urne électorale dans un bureau de vote parisien (« urne de mensonge qui est un outrage à l'égalité des sexes ») (c'est le sujet de ces documents étudiés) car, selon elle, « le droit politique est le clou de notre émancipation : voilà pourquoi il rencontre une si grande hostilité parmi les hommes ; car, il faut bien le dire, la plupart des hommes, même les meilleurs, caressent l'idée généreuse de voir notre esclavage se prolonger encore un siècle ». (*La Citoyenne*, 31 octobre-6 novembre 1881, n° 38). Son immense notoriété, lui vaut d'être choisie par les suffragistes américaines pour assurer la liaison entre les groupes américains et français.

2. Certains progrès pour la situation des femmes dans le cadre d'une société patriarcale

a) Une affirmation de la place des femmes

L'autre image de cette livraison du Petit Journal répond évidemment à l'image de « Une ». Elle présente une vision traditionnelle du rôle des femmes celle qui prend soin des autres, qui joue un rôle maternel (« vous êtes nos petites mamans »). Le soin aux blessés ; reprise d'une thématique religieuse (le port d'un voile, la croix, et aussi un registre de langue dont l'influence religieuse n'est pas absente : « la consolation, la charité » « l'abnégation, la charité » des qualités de « patience, douceur et humilité » : registre traditionnel.

« Vous êtes nos petites mamans et vous remplacez notre famille ». On ne saurait mieux caractériser l'horizon auquel on les associe la maternité et plus largement celle qui est la pierre angulaire de la famille et du foyer. Or, la représentation des infirmières, même si elles sont encensées par l'article comme un archétype des qualités féminines, représentent une transformation majeure ; certes on leur attribue des qualités traditionnelles mais leur fonction (infirmier militaire) leur dépaysement (elles sont au Maroc), le lieu où elles travaillent (à l'extérieur et aux yeux des soldats) constituent des évolutions assez remarquables qui marquent des progrès dans l'affirmation d'une autonomie féminine.

Mettre le doc en perspective : derrière cette vision consensuelle, le développement de mouvement associatifs féminins comme l'Union des femmes françaises (branche de la croix rouge française). Ces mouvements qui participent d'une affirmation du rôle des femmes dans l'espace public (professionnalisation dans des fonctions de la santé ou de l'éducation) ont dû surmonter des résistances masculines. Ainsi de Lyautey affirmant : « la cause des infirmières des sociétés d'assistance militaire est désormais gagnée pour toujours... » Preuve que cela n'était pas si évident que cela. Mais aussi que ce mouvement est irrémédiable. Il est par ailleurs porté par les autorités elles mêmes puisque c'est le ministère de la guerre qui a autorisé la présence de ces femmes. On ne peut imaginer l'armée prendre elle même cette initiative.

Preuve de ces menus progrès certaines lois votées vont dans le sens d'un rééquilibrage entre les deux sexes : en 1907, une femme mariée peut disposer de son salaire, en 1908 le droit au divorce est libéralisé et peut être autorisé à la demande des deux époux (et non plus à la seule initiative du mari). Cette même année Madeleine Brès devient la première femme à exercer la médecine.

[citation : « En outre, les blessés et les malades du corps de débarquement sont l'objet d'une faveur que n'ont pas connue ceux qui ont servi dans les campagnes coloniales précédentes : ils sont soignés par des infirmières dévouées. C'est la première fois, en effet, que le ministre de la guerre a autorisé la Société des Secours aux Blessés Militaires à envoyer sur le terrain des opérations des dames qui ont suivi les cours théoriques prévus par les statuts de cette œuvre et acquis dans les hôpitaux des principales villes de France une expérience pratique... Les infirmières se montrent enchantées de leur dur métier et ont conquis l'affection et la reconnaissance de tous ceux qu'elles ont soignés. Il faut les entendre parler de la douceur, de la bonne volonté et de la bonne humeur de leurs malades et voir leur joie lorsqu'on leur raconte les exploits de leurs compatriotes sur le champ de bataille ! Les demandes adressées par les dames de la Croix-Rouge sont si nombreuses que, pour y satisfaire dans une certaine mesure, on est obligé de relever tous les trois mois les infirmières attachées à l'hôpital de Casablanca et à les remplacer, bien malgré elles par de nouvelles candidates. » (source : Au Maroc avec le général d'Amade / Reginald Rankin,... ; traduit de l'anglais, Paris, 1909 pp236-238)]

b) Un discours qui maintient une image de l'infériorité de la femme

L'image et l'article (on pourrait exploiter le champ lexical du rédacteur pour le prouver) qui l'accompagnent nous présentent une vision partagée par une partie de l'opinion publique et les catégories au pouvoir qui refusent de reconnaître aux femmes l'accès à l'expression politique à travers la participation à des élections véritablement universelles.

Le lien fort entre sexe féminin et religion, cette proximité des femmes avec la religion chrétienne est également un des arguments des républicains contre le vote des femmes. Puisqu'elles apparaissent d'abord les alliées objectives de la puissance cléricale leur vote, s'il existait, irait dans le sens des autorités religieuses. Au nom du combat que mène la République contre les autorités religieuses (contexte de séparation de l'Eglise et de l'Etat et de laïcité), donner le droit de vote aux femmes ce serait prendre le risque de voir annihiler les progrès réalisés dans le combat contre le pouvoir religieux. Ce raisonnement en syllogisme permet de justifier par certains Républicains le maintien des inégalités civiques dans une démonstration très peu préoccupée par l'idée de justice. Défendre la République, chez une partie de ses partisans c'est accepter temporairement moins d'équité. On est passé d'un suffrage censitaire à un « suffrage sexitaire ».

Ces « femmes, vraiment femmes », comme l'écrit le journaliste, ce sont les infirmières porteuses des qualités traditionnelles les plus positives : « la modestie », le dévouement », « la charité et la consolation », « la patience et la douceur ».

[citation : « Il ne s'agit pas de savoir si la femme est égale, supérieure ou inférieure à l'homme. Elle est autre et elle a des fonctions essentiellement différentes. Le pouvoir ne lui va pas. Sa faiblesse, son esprit, son éducation, sa grâce même doivent la tenir à l'écart de ces fonctions orageuses. Leur royaume est ailleurs ; c'est au foyer domestique, c'est dans le sanctuaire de la famille qu'elle est vraiment souveraine ; douce souveraineté qui ne trouble point la tranquillité de leur cœur, que nulle ambition ne jalouse, que nulle révolte n'ébranle et qui chose rare dans un empire, fait le bonheur et la joie de tous ceux qui vivent sous cette vigilante protection Qu'importe après tout, à la femme de n'être pas électeur ?

Si elle comprend et remplit son rôle, n'est-elle pas à même d'exercer une influence bien plus grande dans l'Etat qu'en déposant dans l'urne un bulletin de vote ? »

(pp32-33 ; barreau de Poitiers, Orillard, discours prononcé le 12 décembre 1896, source Gallica)]

Le renversement de la violence. Par un étrange effet de ces deux représentations et des textes qui les accompagnent on observe un curieux transfert sémantique : dans un cadre civil, à l'occasion d'une journée de vote l'irruption de la violence est textuelle. Le journaliste ne s'embarrasse pas de multiplier les expressions directement tirées du champ lexical de la guerre et de la conquête : « envahissent », « s'emparent » « violemment » « jeter le trouble et le désarroi », « culbuter », « prendre d'assaut ». Or la seconde image qui nous montre un hôpital militaire de campagne ne cherche pas à clarifier la présence de ces hommes blessés. Ce n'est pas son objectif ; mais le vocabulaire, ici employé paraît également à contre temps de la réalité de ce qui se passe alors au Maroc où les opérations militaires en cours se traduisent par de nombreuses violences et exactions contre les populations indigènes : « besogne plus utile et généreuse », « œuvre de consolation et de charité,

« tâche noble entre toutes ». Elles participent à l'entreprise d'expansion coloniale comme auxiliaires et participent à cette dernière en justifiant l'action coloniale de la France (« elles arrivent à la convaincre par la patience, par la douceur ; elles les ont conquis. Ils leur obéissent comme des enfants à leur mère »). Elles prennent leur part à la mission civilisatrice de la France.

Ce renversement de la violence n'est pas si anodin : les qualités du masculin et du féminin organisent tout le champ du symbolique, c'est la « valence différentielle des sexes » de F. Héritier. Il y a un tabou anthropologique autour de la question de la violence féminine. Les femmes ne peuvent verser le sang, elles ne peuvent prendre la vie. Leur action est nécessaire à l'apaisement des mœurs et à la civilisation. Elles doivent être dans la retenue, si elles ne le sont pas, c'est de l'hystérie. A l'inverse les pulsions agressives sont considérées comme masculines, elles peuvent même être valorisées sur un registre viril. La civilisation repose sur le bon équilibre des sexes. Les études de genre dans ont également repéré un tel partage symbolique à l'œuvre dans le discours colonialiste. L'œuvre coloniale est aussi conçue sur ce registre genré : l'expansion coloniale est le fait d'une Europe virile face à un Orient pensé comme féminin ou dévirilisé qui appelle à la soumission.

On est au cœur des contradictions du projet républicain et de son universalisme qui assigne les femmes à une place subalterne et qui entreprend un projet de domination coloniale. La République est une république qui intègre des nouvelles catégories sociales à la vie de la nation mais elle est en même temps une république qui exclut. Voilà un fil qui peut être tiré dans la suite de la réflexion du chapitre intitulé « la République, trois républiques » et qui nécessite d'aborder la question de la place des femmes dans la république et celle de l'empire colonial.

Ici encore l'image et l'article présentent une réalité consensuelle dans une partie de l'opinion publique et des élites de la place donnée aux femmes dans la société (à la limite de l'assignation) et de justification des conquêtes coloniales. Comme pourrait l'exprimer la fin du texte « Et cette cause là », laquelle de cause au juste se demande-t-on à la lecture, la cause des infirmières ou la cause des femmes au service de l'entreprise de conquête coloniale exaltation de la grandeur de la France conquérante. Car un rapide rappel du contexte marocain permet de rappeler combien le sort de ce territoire est l'objet de convoitises et de concurrence entre la République et le Reich Allemand. Les crises s'enchaînent et les tensions marocaines font alors craindre une résurgence de guerre franco-allemande.

Bibliographie :

Bard C. , Chaperon S. (dir.), *dictionnaire des féministes. France 18^e siècle-21^e siècle*, Paris, 2017

DERMENJIAN G., JAMI I., ROUQUIER A.& THEBAUD F.(coord.), *La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte*, Paris, 2010

Duclert V., *la République imaginée (1870-1914)*, Paris, 2010




Fraisse G., Perrot M. (dir.), *Histoire des femmes en occident (tome 4 , le XIX^e siècle)*, Paris, 1991

Larrère M., *Voter en France de 1789 à nos jours (la documentation française)*, Paris, 2018

| Tableau d'inventaire des éléments utiles au traitement du sujet | La femme modèle | La femme furie |
|---|--|--|
| L'action féminine (texte) | <p>« plus modestement font, au loin besogne plus utile et plus généreuse » (12-3)</p> <p>« se moquent bien de la conquête du bulletin de vote » (113)</p> <p>« soignent nos soldats malades et blessés » (14-5)</p> <p>« œuvre de consolidation et de charité » (18)</p> <p>« tâche noble entre toutes » (111)</p> <p>« elles arrivent à les convaincre par la patience, par la douceur ; elles les ont conquis. Ils leur obéissent comme des enfants à leur mère » (123-24)</p> <p>« vous êtes nos petites mamans et vous remplacez notre famille » (126)</p> <p>« cause généreuse et vraiment féminine » (135)</p> | <p>Pendant que les « suffragettes » manifestent bruyamment (1)</p> <p>« faire de l'agitation électorale » (112)</p> <p>« quelques dames exaltées s'imaginent faire triompher en culbutant les urnes électorales » (136-37)</p> |
| L'action féministe (texte) | | <p>« manifester violemment (12)</p> <p>« intrépides meneuses de l'action féministe » (17)</p> <p>« jeter le trouble et le désarroi (18)</p> <p>« culbuter les urnes » (111)</p> <p>« prendre l'urne d'assaut » (113)</p> <p>« invita à la modération. Mais le conseil ne fut pas suivi » (119)</p> <p>« se déclara enchantée de son équipée » l(30)</p> <p>« elles se lancèrent à l'assaut de l'urne » (124)</p> |
| L'action féminine/féministe (images) | <p>Tenues blanches, voilées ; visages ouvert souriants, incarnant la bonté d'âme, la simplicité</p> <p>Action aider, soutenir, nourrir les</p> | <p>Chapeaux élaborés (empire de la mode, superficialité)</p> <p>Visages de furies de gorgones</p> <p>Action violente sous l'œil stupéfait</p> |

| | | |
|--|--|------------------------|
| | plus faibles ; assistance dans le soin apporté aux soldats quelque soit leur origine (français ou colonisés) | des scrutateurs Hommes |
|--|--|------------------------|

Questionnements pouvant accompagner la mise en place de l'étude de cet ensemble documentaire :

- Trouver des explications du succès public rencontré par ce journal.
- Montrer que ce document confirme par des symboles l'implantation solide de la République dans l'opinion française. 
- Repérer en rouge les éléments des articles et des images présentant une réception négative de l'action des femmes. 
- Repérer en vert les éléments des articles et des images présentant une réception positive de l'action des femmes. 
- Relever les termes qui montrent les revendications de ces femmes.